

Portrait étudiant

4^{ème} année

Admis à la rentrée 2023 via le concours spécifique d'entrée en 4^{ème} année.

Mattéo

« J'étais étudiant au sein du parcours bi-diplômant Droit-Économie/Gestion de l'Université Paris Cité (ex- Descartes), ce qui m'a permis d'obtenir deux licences. »



« J'ai choisi Sciences Po Strasbourg et la filière Droit et administration publique pour sa pluridisciplinarité. Cette formation me permet de conserver des enseignements de haut niveau en droit et en économie, mais aussi d'acquérir des connaissances dans les champs de la sociologie et de la science politique. De plus, la proximité de l'établissement avec celui de l'INSP, tant du point de vue de la localisation, que des valeurs, en font un lieu idéal pour y préparer l'examen d'entrée. »



« L'examen s'est déroulé de manière très bienveillante. Je crois qu'il faut essayer d'être le plus naturel possible lors de l'entretien, et trouver une thématique originale pour l'essai. Savoir valoriser ses expériences associatives et professionnelles est à mes yeux un point central. »

« J'ai effectué un bac Économique et Social en Seine et Marne (77) et j'ai ensuite obtenu deux licences avec mention au sein de l'Université Paris Cité, en droit et en économie gestion. »



« Mes premières impressions sur la formation sont positives. J'apprécie réellement l'équilibre personnel qu'elle permet entre enseignements exigeants, vie associative et temps de réflexion pour préparer son projet d'avenir. D'autre part, je vois comme une richesse la possibilité offerte de comprendre les enjeux contemporains, tout en se forgeant un esprit critique. Enfin, son aspect professionnalisant, avec un stage obligatoire en cinquième année, est un atout majeur supplémentaire à mes yeux. »

« Je souhaite effectuer un stage de trois mois cet été, dans un ministère ou une préfecture, ainsi qu'un autre en 5^{ème} année durant le semestre prévu à cet effet. Ils me permettront d'avoir deux expériences formatrices avant mon entrée dans la vie professionnelle. »



« J'envisage d'intégrer la cinquième année dans le nouveau parcours Action publique de l'État (anciennement carrières et action publiques) afin d'intégrer la fonction publique d'État. Après cela, je souhaite intégrer la Prépa INSP dispensée par Sciences Po Strasbourg à l'issue de ma cinquième année afin de passer ensuite les concours de la haute fonction publique, notamment ceux de l'INSP et de la Banque de France. »